

**Au sujet de la « ligne Saint-Martin »  
et de la mise en place d'une chaîne de veille, d'écoute et de solidarité. 31/03/2020**

En cette période de confinement, il est important de rejoindre les personnes qui sont isolées chez elles ou empêchées de sortir et d'accueillir les demandes d'écoute ou d'entraide. Pour cela, trois propositions.

**1) La ligne Saint-Martin : pour aller rejoindre les personnes.**

Comme Saint Martin a réalisé son geste de partage qui mène au Christ, chaque paroisse est invitée à s'organiser pour partager son temps, son attention et son espérance avec les personnes isolées. Pour cela ; procéder en quatre temps :

**1<sup>er</sup> temps** : repérer quelques personnes prêtes à assurer ce service : des personnes déjà engagées dans le SEM, ou dans les équipes de visites dans les Ehpad, des personnes qui avaient déjà, jusque là, le souci des voisins, des personnes, quelles qu'elles soient, qui ont une capacité et le goût de l'écoute, des jeunes qui souhaitent se mettre au service, des familles qui cherchent une activité à vivre ensemble...

**2<sup>ème</sup> temps** : repérer et lister quartier par quartier des personnes dont on sait ou on présume qu'elles sont seules, empêchées de sortir en ce moment, ou pour lesquelles le service à domicile habituel est suspendu ou empêché. Pour cela, une communication dans toute la paroisse est nécessaire, avec une organisation pour prévoir ce repérage et la collecte des noms des personnes et leurs coordonnées.

**3<sup>ème</sup> temps** : répartir les personnes par quartier entre les personnes qui se portent volontaires. Se créent ainsi des équipes un aidant/quelques (3, 4, 5) personnes aidées. Chaque aidant s'engage à appeler régulièrement, chaque jour par exemple, par téléphone ou, quand c'est possible par skype ou tout autre moyen de communication. Pour les plus jeunes ou les familles, on pourra aussi faire des dessins et les envoyer par la poste.

**4<sup>ème</sup> temps** : de temps en temps, il est souhaitable qu'une relecture par téléphone ou Skype soit assurée avec les aidants par le curé de la paroisse ou toute autre personne déléguée dans ce but.

**2) Une ligne d'appel pour accueillir les demandes d'écoute : 02 47 70 41 35**

Pour les personnes qui ne sont pas repérées par l'opération « la ligne Saint-Martin », un numéro de téléphone est disponible au niveau diocésain pour un accueil-écoute. Cela concerne les personnes qui souhaiteraient parler, se confier, et entendre une parole d'amitié et de réconfort humain et spirituel. La ligne est ouverte du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Ce numéro : **02 47 70 41 35** doit être diffusé le plus largement possible. Les personnes qui répondront au téléphone sont des Sœurs Religieuses de Tours. Cette ligne est complémentaire au numéro vert national **08 06 700 722**.

**3) Une adresse courriel pour déposer des intentions de prière.**

Une adresse courriel a été créée pour y confier des intentions de prière. Les Sœurs de la Basilique Saint Martin porteront ces intentions : [intention.priere@catholique37.fr](mailto:intention.priere@catholique37.fr)

**4) Une adresse courriel pour des demandes d'entraide et de solidarité.**

De nombreuses initiatives d'entraide et de solidarité voient le jour dans le diocèse, tant au niveau d'organismes de forte notoriété que dans nos paroisses et communautés. Mais certaines personnes nécessiteuses n'osent pas ou ne savent pas. Nous mettons à leur disposition une adresse courriel qui recueillera les demandes et ventilerà aux organismes concernés. Il s'agit de : [solidarité.diocese@catholique37.fr](mailto:solidarité.diocese@catholique37.fr)